

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
CRETEIL
11-19, Boulevard Jean-Baptiste Oudry
94000 CRETEIL

L'Officier du Ministère Public

à

CABINET DEHAN & SCHINAZI
174, Rue de COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler

Rédacteur :

Maître

Par lettre, vous avez attiré mon attention sur l'Amende Forfaitaire Majorée référencée ci-dessus, et émise à l'encontre de votre client

Après examen de votre réclamation, j'ai le plaisir de vous faire connaître que j'ai décidé de procéder au classement sans suite de cette infraction.

L'Amende Forfaitaire Majorée est donc annulée de plein droit. Par conséquent, j'ai procédé à la demande de restitution des points, en lien avec l'infraction visée, auprès des services compétents.

INFORMATION IMPORTANTE : Si votre client a fait l'objet d'une saisie sur salaire ou compte bancaire ou s'il a déjà effectué un paiement, il sera remboursé directement par le Trésor Public, sous forme de lettre chèque. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Pour le suivi d'un remboursement éventuel du Trésor Public, votre client peut prendre contact avec les services de la Trésorerie Val-de-Marne Amendes via leur adresse e-mail : t094035@dgfip.finances.gouv.fr ou par téléphone du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h au 01.43.53.02.44.

Je vous prie d'agréer, Maître SIKSIK, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à CRETEIL, le 09/02/2024

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

